

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quatorzième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques

Rabat, le 28 décembre 2021

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS) a tenu ce mardi 28 décembre sa quatorzième séance au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Après avoir dressé le bilan de la période triennale 2019-2021, le CCSRS a examiné et approuvé la nouvelle feuille de route inter-autorités de stabilité financière couvrant la période 2022-2024. Il a également analysé les risques et vulnérabilités pesant sur le système financier national, dans un contexte marqué par la persistance de la crise sanitaire. A ce titre, il a passé en revue les conclusions des réunions régulières de ses représentants tenues depuis l'avènement de cette crise ainsi que l'évolution des indicateurs de suivi. Ces derniers continuent de montrer, jusqu'ici, une résilience du secteur financier marocain face aux répercussions de la crise Covid-19.

A l'issue de l'examen de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, le Comité a relevé ce qui suit :

- Quoiqu'encore préoccupants, les risques macroéconomiques pour la stabilité financière se sont globalement atténués à la faveur du rebond de la croissance nationale en 2021 et sa consolidation attendue en 2022 et 2023. Concernant la position extérieure, le déficit du compte courant devrait, selon les prévisions de Bank Al-Maghrib, se creuser à 5,3% du PIB en 2022 avant de s'alléger à 4,9% en 2023, tandis que le niveau des avoirs officiels de réserve permettrait, en tenant compte notamment des projections du financement extérieur du Trésor, la couverture de plus de 6 mois et 20 jours d'importations de biens et services. Pour ce qui est des finances publiques, le déficit budgétaire devrait s'atténuer graduellement à 6,3% du PIB en 2022 et puis à 5,8% en 2023 mais le niveau de la dette resterait élevé. Ces analyses demeurent, toutefois, empreintes d'incertitudes en lien avec l'évolution de la situation sanitaire aux plans national et international. La forte résurgence des cas de contamination Covid-19 dans plusieurs pays partenaires du Maroc et les restrictions qui s'en suivent ne manquent pas d'exacerber ces incertitudes.
- Dans ce contexte et considérant la fin de la phase d'octroi des prêts garantis par l'Etat mis en place en réponse à la crise, l'évolution du crédit bancaire au secteur non financier resterait modérée à 3,7% en 2021 et 3,4% en 2022 avant de se redresser à 4,4% en 2023. Parallèlement, le taux des créances en souffrance s'est creusé en octobre 2021 à 11% pour les entreprises non financières et à 9,9% pour les ménages.
- Pour autant, le secteur bancaire continue d'afficher des fondamentaux solides en matière de rentabilité, de solvabilité et de liquidité. En effet, le résultat net des banques a enregistré un rebond au premier semestre 2021 après la contraction observée en 2020, bénéficiant principalement d'une baisse relative du coût de risque et de l'effet de base induit par la contribution du secteur bancaire en 2020 au fonds Covid-19. Au plan de la capitalisation, les coussins de fonds propres des banques se sont renforcés à fin juin 2021, avec des ratios moyens

de solvabilité et de fonds propres de catégorie 1, atteignant sur base sociale, 16% et 11,9% respectivement. Sur base consolidée, ces ratios s'établissent à 13,8% et 10,9%. Le ratio de liquidité continue de se situer largement au-delà du minimum réglementaire de 100%.

L'exercice de macro stress test effectué par Bank Al-Maghrib sur la base des projections économiques de décembre 2021 continue de faire ressortir à cette date la résilience des banques face aux scénarii de chocs simulant la dégradation des conditions sanitaires et économiques.

- S'agissant des Infrastructures des Marchés Financiers, elles continuent de faire preuve d'une forte résilience aussi bien sur le plan financier que sur le plan opérationnel et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.
- Malgré un contexte marqué par la situation sanitaire liée à la Covid-19, le secteur des assurances maintient sa solidité tout en retrouvant une bonne dynamique de croissance. Sur le plan technique, le chiffre d'affaires enregistré à fin octobre 2021 une augmentation de 9,3% par rapport à la même période un an auparavant. Cette progression profite aussi bien à la branche Vie (+13,5%) qu'à la branche Non-vie (+6,1%). Pour sa part, la sinistralité augmente pour se situer à son niveau d'avant-crise.
- Sur le plan financier, les placements des entreprises d'assurances s'apprécient de 6% depuis le début de l'année, pour atteindre 206,9 milliards de dirhams à fin octobre. Les plus-values latentes quant à elles, s'améliorent et enregistrent une croissance de 45,6% pour s'établir à 36,9 milliards de dirhams à fin octobre, profitant de la bonne performance du marché boursier.
- En ce qui concerne la rentabilité, le résultat net des entreprises d'assurances enregistre à fin juin 2021 une hausse de 21,3% grâce à la bonne performance de l'activité financière. Au niveau prudentiel, le secteur continue de dégager une marge de solvabilité confortable par rapport au minimum réglementaire. Cette marge, qui ne couvre à ce jour que le risque de souscription, serait amenée à baisser avec l'entrée en vigueur du cadre prudentiel de Solvabilité Basée sur les Risques (SBR).
- Concernant le secteur de la retraite, les principaux régimes connaissent une situation financière difficile marquée globalement par l'importance de leurs dettes implicites et par l'épuisement de leurs réserves à divers horizons. La réforme systémique de la retraite, dont la phase 2 de l'étude relative à la conception technique de scénarios dans le cadre d'un système à deux pôles (public et privé) est à un stade avancé, permettra d'instaurer une tarification équilibrée mais également de résorber, dans des proportions importantes, les engagements passés non couverts, et partant de rétablir les équilibres financiers dans le futur.
- Le marché des capitaux est resté globalement stable au deuxième semestre 2021. La Bourse de Casablanca a maintenu une tendance haussière et ce, avec une volatilité moyenne limitée à 7,28% et un très faible taux de suspens des transactions. En effet, le MASI a atteint le 22 décembre 2021 une hausse de 17,04%, contre 9,94% au 30 juin 2021 et -7,27% enregistrée en 2020. La valorisation globale de la Bourse ressort, à la même date, à un niveau relativement élevé soit 23,1x. La liquidité du marché boursier enregistre, quant à elle, une légère amélioration à 9,80% à fin novembre 2021 contre 8,83% en 2020, mais reste faible en comparaison avec les marchés de la catégorie *Frontier*. Le volume d'émission sur le marché boursier s'élève à 3 milliards de dirhams au 28 décembre 2021, au même niveau que l'année dernière.
- Les taux obligataires sur les marchés primaires et secondaires restent bas et peu volatiles au cours du deuxième semestre 2021 et gardent une tendance globalement baissière, en particulier pour les maturités à court terme. L'encours de la dette privée à fin septembre 2021 s'élève à 246 milliards de dirhams, en hausse de 4,2% en glissement annuel. Il sert à hauteur de 62% au financement des établissements de crédit. Le paiement des échéances des titres de dette privée n'enregistre pas de défaut sur la période. S'agissant des émetteurs, leur endettement net à fin

juin 2021 ressort à un niveau globalement maîtrisé et en légère baisse à 84% contre 86% en 2020.

- L'activité de la gestion d'actifs connaît une bonne dynamique. L'actif net global des OPCVM à fin novembre 2021 s'élève à 606,5 milliards de dirhams en augmentation de 21% en glissement annuel. Les autres types d'OPC enregistrent pour leur part une croissance notable des actifs nets globaux, en particulier les OPCI qui ont atteint 12,3 milliards de dirhams à fin novembre en augmentation de 101% par rapport à la fin de l'année 2020.

Le Comité a, par ailleurs, fait le point sur l'état d'avancement du plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations du GAFI et du GAFIMOAN en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Il a noté les réalisations dudit plan, notamment, au niveau des réformes légale et réglementaire et recommande de poursuivre la mise en œuvre des actions résiduelles dans les délais impartis.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.20.82.46

E-mail : n.sqalli@bkam.ma